

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1460 du Mardi 24 Février 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

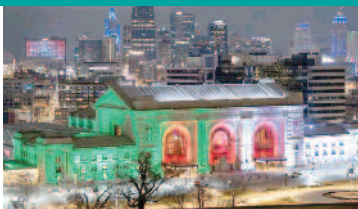
ACTUALITE
SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITE

alger16 le quotidien

SCAN ME



COUPE DU MONDE 2026



QUAND
LAWRENCE VIBRE POUR
LES VERTS ET LEURS FANS

P. 14

ALGER 16
RAMADAN
KAR SOUM

IFTAR
18H37
IMSAK
05H59

Horaires de l'iftar
et l'imsak à Alger
et ses environs

Ramadanizate en page 11

MUSÉE DU BARDO



OUVERTURE DU
MAPPING FESTIVAL ALGERIA

P. 16

LE CHEF DE L'ÉTAT PRÉSIDE UNE RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES



RELANCE AGRICOLE ET CULTURELLE AU CŒUR DES ORIENTATIONS

● MOHAMED LAMINE LEBBOU
NOMMÉ GOUVERNEUR DE LA BANQUE D'ALGÉRIE

P. 3

CÉLÉBRATION DU DOUBLE ANNIVERSAIRE DE LA NATIONALISATION DES HYDROCARBURES ET CRÉATION DE L'UGTA

L'ALGÉRIE DES GRANDS DÉFIS

Les Algériens célèbrent
aujourd'hui le double
anniversaire de la nationalisation
des hydrocarbures (1971) et de la
création de l'Union Générale des
Travailleurs Algériens (1956).
Une date parmi les plus ancrées
dans la mémoire collective du
peuple algérien, car elle a dessiné
et défini pendant de longues
décennies la ligne souverainiste
de l'économie nationale,
conformément au message du
1er novembre.

M. AMAR TAKDJOUT, SG DE L'UGTA, À ALGER 16 :

«IL FAUT AVANCER DE MANIÈRE ÉQUILIBRÉE
POUR QUE LES MESURES EN FAVEUR
DES TRAVAILLEURS SOIENT EFFICACES»

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR ABIR MENASRIA

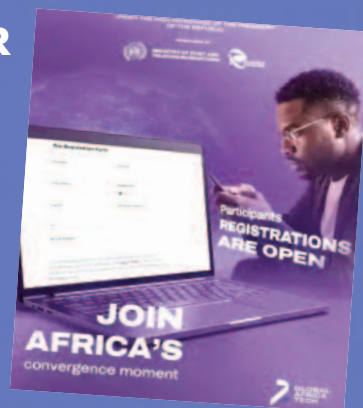
Pp. 4, 5, 6 et 7

saviez-vous

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS POUR PARTICIPER À L'ÉVÉNEMENT GLOBAL AFRICA TECH 2026

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé, dimanche dernier dans un communiqué, l'ouverture des inscriptions pour participer à l'événement continental phare dans le domaine des télécommunications et des technologies "Global Africa Tech 2026", qui se tiendra, fin mars prochain, en Algérie, sous le slogan "Tous les réseaux, une seule convergence". Les inscriptions à cette manifestation, qui aura lieu au Centre international de conférences (CIC) «Abdelatif Rahal», du 28 au 30 mars prochain, sont ouvertes sur son site officiel :

<https://register.globalafriatech.com/en>, a précisé la même source. Cet événement, qui devrait connaître "une large participation de milliers de professionnels, d'experts et de représentants d'institutions et d'entreprises technologiques", s'inscrit en droite ligne avec la vision commune d'une Afrique numériquement unifiée, à travers l'intégration des réseaux terrestre, spatial et maritime, outre la mise en place d'un système de télécommunications moderne, sécurisé et durable.



TRANSPORT MARITIME LES RÉSERVATIONS POUR LA SAISON ESTIVALE 2026 LANCÉES

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a annoncé, dimanche dernier dans un communiqué, le lancement officiel des opérations de réservation et de vente des billets pour la saison estivale 2026. Ces opérations couvrent la période allant du 15 juin au 15 septembre 2026, où des traversées seront organisées entre les deux rives de la Méditerranée, en provenance et à destination de l'Algérie, précise la même source. Au cours de cette période, l'entreprise publique assurera des traversées de et vers les ports



d'Oran, Alger, Béjaïa, Skikda et Annaba, ainsi que vers la France (Marseille, Sète) et l'Espagne (Barcelone, Alicante). À cet égard, l'ENTMV incite les

voyageurs à profiter "des tarifs compétitifs incluant tous les repas à bord des navires dans une atmosphère alliant confort, sécurité et qualité de service", ajoute la même source. La compagnie maritime a également fait état de la possibilité d'effectuer les réservations via son site web, qui propose un service de paiement électronique depuis l'Algérie et l'étranger, ou en se rapprochant de ses agences commerciales.

SÛRETÉ D'ALGER SAISIE DE PLUS DE 1,5 KG DE KIF TRAITÉ



Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé, au cours de la semaine dernière, à la saisie de plus de 1,5 kg de kif traité et plus de 600 comprimés psychotropes, a indiqué, dimanche dernier, un communiqué des mêmes services. "Dans le cadre de la lutte contre les crimes liés au trafic illicite de drogues et de substances psychotropes, les services de sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la Brigade mobile de la Police judiciaire (BMPJ) de Baba Ali, relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Birtouta, ont procédé, la semaine dernière, à l'arrestation d'un suspect impliqué dans une affaire de trafic illicite de drogues et de substances psychotropes", précise la même source.

L'opération a été menée à la suite "d'investigations de terrain approfondies ayant permis aux enquêteurs de mettre au jour l'activité d'un individu s'adonnant au trafic de divers types de drogues, conduisant à son identification, à son arrestation et à la saisie de 1 kg et 566 g de kif traité, ainsi que de 660 comprimés de drogue dure (ecstasy)", indique le communiqué. "Le mis en cause a été présenté devant le parquet territorialement compétent, conformément aux procédures judiciaires en vigueur", conclut le communiqué.

DURANT LE MOIS SACRÉ LA ZAOUIA TIDJANIA POURSUIT SES ACTIONS DE SOLIDARITÉ

La zaouia Tidjania poursuit ses actions de solidarité durant le mois de Ramadan, notamment envers les personnes de passage. Ces actions de solidarité que la zaouia organise, pendant le mois sacré, interviennent dans un esprit d'entraide sociale et de solidarité et permet aux jeunes, dont des

passagers, de bénéficier d'un repas d'iftar complet dans un cadre adéquat et organisé. Selon les organisateurs, ces actions perpétuent une tradition ancrée au sein de la zaouia et contribuent au renforcement de l'esprit de solidarité et de fraternité entre les membres de la société.



REPRISE DE LA PRODUCTION À L'USINE DE DESALEMENT DE L'EAU DE MER DE CAP BLANC

La production d'eau a repris à l'usine de dessalement de l'eau de mer de Cap Blanc (Oran), samedi dernier, après un arrêt préventif qui a duré quelques jours, a-t-on appris, dimanche dernier, auprès de l'Entreprise algérienne de dessalement de l'eau (filiale du groupe Sonatrach). Le chargé de communication auprès du PDG de l'entreprise, Mouloud Hachelaf, a précisé à l'APS que l'usine a repris sa



production, samedi dernier, avec une capacité de 50.000 mètres

cubes par jour, laquelle sera progressivement augmentée pour atteindre sa capacité habituelle dans les prochains jours. La Société algérienne de dessalement des eaux avait annoncé, vendredi dernier, l'enregistrement d'un incident technique temporaire à l'usine de dessalement de l'eau de mer de Cap Blanc, ayant entraîné un

arrêt préventif provisoire. Dès la détection de l'incident, le protocole technique d'intervention rapide a été activé. Les équipes spécialisées du groupe Sonatrach, en coordination avec la Société algérienne de dessalement des eaux et la Société nationale de génie civil et bâtiment, ont entamé les opérations de diagnostic et de traitement conformément aux normes techniques et industrielles en vigueur, a-t-on ajouté.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 & 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouatane Khadidja

Rédaction

M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

O. M.

Djaffar Chihab
Chekhat Meriem
Abir Menasria
Amira Benhizia

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 31/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

LE CHEF DE L'ÉTAT PRÉSIDE UNE RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES RELANCE AGRICOLE ET CULTURELLE AU CŒUR DES ORIENTATIONS

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier à Alger, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des dossiers stratégiques touchant à la souveraineté nationale, à la modernisation économique et à la revitalisation culturelle du pays, a indiqué un communiqué.

À l'ordre du jour figuraient notamment le projet de loi relatif à la justice militaire, le suivi du projet ferroviaire minier reliant Blad El Hadba à Oued El Kebrit jusqu'au port d'Annaba, la mécanisation agricole, la rentrée professionnelle de février 2026 ainsi qu'une évaluation des premiers jours du mois de Ramadhan. Après la présentation du programme par le Premier ministre et l'examen du rapport de suivi des directives présidentielles relatives au mois sacré, le chef de l'État a donné une série d'instructions traduisant une volonté claire d'accélération, de rationalisation et de réforme en profondeur.

JUSTICE MILITAIRE

Le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi relatif à la justice militaire, présenté par le Général d'armée, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'ANP, M. Said Chengriha. Cette adoption marque une étape importante dans l'adaptation du cadre juridique militaire aux exigences actuelles de modernisation institutionnelle et de consolidation de l'État de droit.

RUPTURE AVEC LA BUREAUCRATIE EN AGRICULTURE

Le dossier de la mécanisation agricole a occupé une place centrale dans les orientations présidentielles. Le chef de l'État a insisté sur la nécessité d'un travail de terrain et d'une libération immédiate du secteur agricole des lourdeurs bureaucratiques qu'il a qualifiées de profondément enracinées. Dans cette optique, il a ordonné la création de coopératives agricoles rattachées au groupe public « Agrodive

», chargées de la location de matériel agricole destiné au labour, à la récolte et aux services connexes. Ces structures seront implantées selon la superficie des terres cultivées dans chaque wilaya.

L'objectif affiché est clair : améliorer la productivité nationale et garantir un accès équitable aux équipements pour les agriculteurs sur l'ensemble du territoire. Le président a chargé le Premier ministre de superviser, dans les plus brefs délais, l'élaboration d'un cadre juridique spécifique pour encadrer ces coopératives.

Le calendrier est serré. Les coopératives devront être opérationnelles avant la fin du mois de mars prochain, certaines régions, notamment au sud, entamant précocement la saison des récoltes. Le chef de l'État a par ailleurs insisté sur la priorité à accorder aux fabricants nationaux pour l'acquisition du matériel agricole, renforçant ainsi la logique d'intégration industrielle et de soutien à la production locale.

UNE RENAISSANCE SYMPHONIQUE ET THÉÂTRALE

Sur le plan culturel, le président de la République a salué le projet de création d'un Orchestre philharmonique international d'Algérie, le qualifiant de projet artistique et culturel structurant, en phase avec la dynamique de renouveau que connaît le pays. Dans le prolongement de cette vision, il a ordonné la préparation des textes nécessaires à la relance de l'Opéra d'Alger et à la réorganisation de son fonctionnement. Le projet devra s'appuyer sur l'héritage artistique national ainsi que sur les compétences et talents algériens, à l'intérieur comme



à l'extérieur du pays.

Le chef de l'État a également appelé à la construction de grandes salles de spectacles de type « Zénith », d'une capacité supérieure à 5 000 places, à Alger et dans les grandes métropoles. Il a en outre insisté sur la relance et le soutien des instituts de musique dans toutes les communes, ainsi que sur la revitalisation du théâtre, présenté comme un pilier essentiel de la « puissance douce » contemporaine.

FORMATION PROFESSIONNELLE : SPÉCIALISATION ET RAYONNEMENT CONTINENTAL

Concernant la rentrée professionnelle de février 2026, le président a instruit la ministre du secteur d'introduire de nouvelles filières dans des spécialités techniques avancées et complexes, en lien avec des secteurs stratégiques. Ces formations bénéficieront non seulement aux stagiaires algériens, mais également aux ressortissants africains, confirmant l'ambition régionale de l'Algérie en matière de coopération et de formation qualifiante. Le chef de l'État a aussi souligné l'importance de promouvoir, à travers les médias, le niveau désormais élevé des centres et établissements de

formation professionnelle du pays.

Projet ferroviaire minier

Le Conseil des ministres a également examiné l'état d'avancement du projet ferroviaire minier reliant Blad El Hadba à Oued El Kebrit jusqu'au port d'Annaba. Ce projet stratégique, destiné à renforcer la valorisation des ressources minières nationales, a fait l'objet d'instructions fermes.

Le président a ordonné l'accélération des travaux et exigé un suivi rigoureux et permanent sur le terrain afin de garantir le respect des délais et la concrétisation effective de cette infrastructure majeure pour l'économie nationale.

Notons enfin qu'au terme de ce Conseil, le président de la République a désigné M. Lebou Mohamed Lamine en qualité de nouveau gouverneur de la Banque d'Algérie.

À travers cette réunion, l'exécutif affiche une ligne directrice cohérente : lever les freins administratifs, accélérer les projets structurants, renforcer la souveraineté économique et investir dans la culture comme levier d'influence et de cohésion.

G. S. E.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

RÉUNION DE COORDINATION AVEC LES WALIS

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a dirigé dimanche dernier une réunion de coordination par visioconférence avec les walis, à laquelle ont participé les chefs de daira et les directeurs de l'organe exécutif, consacrée notamment au déroulement du mois sacré de Ramadan, selon un communiqué du ministère. L'ordre du jour a porté sur "les préparatifs et le déroulement du mois sacré de Ramadan, le suivi de l'état de consommation des affectations budgétaires de l'exercice 2025 (programme d'appui au développement socio-économique des communes et allocations de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales-CSGCL)", ainsi que sur la présentation des "affectations budgétaires de 2026 (programme d'appui au développement socio-économique des communes et allocations de la CSGCL)", précise le



communiqué.

Au début de la réunion, le ministre a insisté sur la nécessité de "garantir la disponibilité des produits alimentaires, notamment les produits de large consommation, et d'intensifier le contrôle des marchés", soulignant également "l'importance des cellules de vigilance mises en place au niveau des wilayas pour identifier et signaler rapidement tout dysfonctionnement". Il a rappelé la nécessité de "garantir la

disponibilité des transports en permanence, en particulier la nuit, et d'octroyer des autorisations exceptionnelles en cas de besoin". Le ministre a également mis l'accent sur l'importance de "maintenir la propreté des lieux publics et d'informer les citoyens à l'avance de toute coupure programmée de gaz, d'eau et d'électricité, tout en respectant la durée précise de chaque coupure et les horaires annoncés".

En matière de suivi budgétaire, le communiqué précise que le ministre a examiné "une présentation détaillée du directeur général des Collectivités locales sur l'évaluation de la consommation des collectivités locales durant l'année".

Enfin, Saïd Sayoud a donné des instructions aux walis pour "veiller à la finalisation des programmes spécifiques à chaque wilaya et de suivre leur mise en œuvre dans les délais fixés".

Amira Benhizia

MOHAMED LAMINE LEBBOU NOMMÉ GOUVERNEUR DE LA BANQUE D'ALGÉRIE

Mohamed Lamine Lebbou est le nouveau gouverneur de la Banque d'Algérie. Il a été nommé au poste hier par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors du Conseil des ministres, a rapporté le communiqué ponctuant la réunion.

Une réunion durant laquelle plusieurs dossiers ont été passés en revue relevant notamment des secteurs de l'Agriculture et la Culture. Le président a donné à l'occasion des orientations à même de booster davantage ces deux domaines qui commencent progressivement à sortir la tête de l'eau.

R. N.



ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE L'UNION GÉNÉRALE DES TRAVAILLEURS ALGÉRIENS (UGTA)

70 ANS DE MÉMOIRE D'UN COMBAT SYNDICAL ET NATIONAL

Fondée en pleine guerre de libération nationale, l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) célèbre son 70^e anniversaire dans un contexte marqué par de profondes mutations économiques et sociales. Acteur incontournable du dialogue social, le syndicat continue de défendre les droits des travailleurs face aux défis du marché du travail et aux réformes engagées par les autorités.

L'Union générale des travailleurs algériens est l'un de ces symboles liés à l'histoire de l'Algérie. Ce n'est pas seulement une organisation syndicale, mais une partie du parcours d'un peuple qui a refusé de vivre dans l'humiliation et sous la domination de l'ennemi. Les Algériens ont voulu construire leur avenir par leurs propres efforts, malgré les difficultés. Aujourd'hui, l'Algérie célèbre l'anniversaire de la création d'une organisation qui a joué un grand rôle dans le recouvrement de cette liberté.

L'UGTA a été fondée le 24 février 1956 pendant la période de la colonisation française, à un moment où la révolution de libération était à son apogée. Sa création s'est faite avec le soutien du Front de libération nationale afin de rassembler les travailleurs algériens dans une seule organisation syndicale nationale. Son



rôle ne se limitait pas à la défense des droits matériels et sociaux des travailleurs, mais visait aussi à diffuser la conscience nationale et à soutenir la lutte pour la libération de l'Algérie.

Le militant Aïssat Idir a été l'un des principaux fondateurs de l'UGTA. Il a été élu premier secrétaire général en 1956 et reste l'une des figures historiques qui ont lié le travail syndical à la lutte nationale. Il a également été arrêté en raison de son activité politique et syndicale durant cette période difficile. Bien que les autorités coloniales aient interdit l'activité de l'UGTA en mai 1956, l'organisation a continué à

travailler dans la clandestinité. Son rôle s'est particulièrement illustré lors de la célèbre grève des huit jours en 1957, qui a marqué un moment important de l'histoire de la révolution algérienne et a montré l'unité du peuple autour de la cause de l'indépendance.

Après l'indépendance, l'UGTA est devenue un partenaire social essentiel dans la construction de l'État algérien. Elle a élargi son activité à plusieurs secteurs professionnels, notamment l'énergie et la pétrochimie, ainsi que la fonction publique, l'industrie, le transport, la santé et l'éducation.

Aujourd'hui, l'UGTA compte environ 2

millions d'adhérents à travers différents secteurs, ce qui en fait la plus grande organisation syndicale en Algérie en nombre de membres, avec un réseau de fédérations et de bureaux régionaux qui travaillent pour défendre les préoccupations des travailleurs et améliorer leurs conditions professionnelles et sociales.

Le secrétaire général actuel de l'UGTA est Amar Takdjout, qui supervise la gestion de l'organisation et poursuit le dialogue social pour défendre les intérêts des travailleurs face aux changements économiques et sociaux

que connaît le pays.

L'UGTA n'est pas seulement une organisation professionnelle, mais aussi une partie de la mémoire nationale algérienne. Son nom reste lié à l'histoire de la révolution et à la construction de l'État après l'indépendance.

Chaque année, l'Algérie célèbre cet anniversaire pour rappeler le rôle historique de l'UGTA dans la défense des travailleurs et pour honorer les sacrifices de ses premiers dirigeants qui croyaient que la force d'un pays commence par l'organisation et l'unité de ses travailleurs.

Amira Benhizia

LE RÔLE CRUCIAL DU MILITANTISME DES TRAVAILLEURS DURANT LA GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE SOULIGNÉ

L'Algérie commémore, aujourd'hui, le 70^e anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), une étape charnière rappelant le militantisme des travailleurs et leur rôle crucial durant la glorieuse Guerre de libération nationale, ainsi que leur contribution dans l'édification d'un État social, à la lumière de la poursuite de la concrétisation de nombreux acquis.

La commémoration de la création de l'UGTA permet de renouveler le serment avec l'action syndicale nationale, d'évoquer le rôle central des travailleurs dans la défense de la souveraineté nationale, ainsi que la contribution de cette organisation à l'édification d'un État social.

La création de l'UGTA, le 24 février 1956, représente une étape cruciale dans le processus du Mouvement national, couronnant une prise de conscience syndicale élevée qui s'est manifestée par un ralliement précoce des travailleurs aux objectifs de la Révolution et leur grande mobilisation pour soutenir les décisions des dirigeants de la Révolution, à l'instar de la grève des huit jours (28 janvier-4 février 1957).

Le rôle prépondérant de cette organisation s'est étendu au-delà du recouvrement de la souveraineté nationale, en s'impliquant dans la bataille de l'édification nationale.

Ainsi, les multiples sacrifices consentis pour le développement de l'Algérie et le renforcement de ses acquis imposent une halte de reconnaissance et de respect pour les travailleurs, comme l'avait souligné, à maintes occasions, le président de la République,

M. Abdelmadjid Tebboune, qui avait exprimé sa fierté face à l'abnégation et au dévouement des travailleurs et des syndicalistes algériens pour leur pays et le courage dont ils ont fait montre dans la défense de l'État et de ses institutions, assurant que leur souvenir continuera à «inspirer les générations successives, qui puisent dans leur engagement les plus éminentes valeurs de patriotisme et d'honneur».

Il avait cité, en exemple, le parcours et la lutte du martyr Aïssat Idir et du militant syndicaliste Abdelhak Benhamouda, ainsi que de leurs compagnons tombés en martyrs durant la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre et des martyrs du devoir national.

«L'Algérie victorieuse compte sur ses enfants, travailleuses et travailleurs, qui contribuent avec le même engagement et la même loyauté envers la patrie, en cette étape cruciale, depuis leurs divers postes, au façonnement d'un modèle économique moderne», avait déclaré le président de la République, lors de la célébration du 69^{me} anniversaire de l'UGTA.

Le 70^e anniversaire intervient, faut-il le souligner, dans un contexte national marqué par la poursuite de la consolidation du caractère social de l'État, consacré dans la Déclaration du 1^{er} novembre 1954.

Sous la conduite du président de la République, l'Algérie poursuit le renforcement de ce choix, à travers une batterie de mesures visant à soutenir le pouvoir d'achat des citoyens et à réaliser davantage d'équité sociale.

Dans ce sens, des dispositions ont été prises pour améliorer le niveau de vie des Algériens, contribuant

ainsi à la hausse des revenus des travailleurs, à l'instar de la revalorisation du salaire national minimum garanti qui passe de 20.000 DA à 24.000 DA.

La catégorie des retraités a, elle aussi, bénéficié de mesures qualitatives, dont une hausse à hauteur de 10% au profit de ceux dont la pension est inférieure ou égale à 20.000 DA et de 5% pour ceux dont les pensions sont supérieures à ce plafond.

En soutien également à la femme travailleuse, l'État a institué l'extension du bénéfice du congé de maternité à cinq mois complets, avec une indemnisation journalière du salaire pendant 150 jours au lieu des 98 jours. Ces mesures qui illustrent la volonté politique de l'État de parachever les réformes sociales permettant aux travailleuses de concilier responsabilités familiales et professionnelles. D'autres mesures sociales importantes ont été décidées au profit du secteur de l'Éducation, dont la réduction de 3 ans l'âge de départ à la retraite des enseignants et des professeurs, tous cycles confondus, ainsi que l'intégration de 82.410 enseignants contractuels, suite à une précédente opération ayant concerné 62.000 enseignants contractuels, portant ainsi le total à 144.410 enseignants intégrés dans l'ensemble des cycles de l'enseignement.

Une initiative qui illustre pleinement la reconnaissance du rôle fondamental des enseignants, tant dans l'éducation et la formation des jeunes que dans la protection des générations futures. **APS**



ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE L'UNION GÉNÉRALE DES TRAVAILLEURS ALGÉRIENS (UGTA)

OBJECTIF : INCITER LES JEUNES À ADHÉRER AU SYNDICAT

Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), M. Amar Takdjout, a présidé hier, au forum d'El Moudjahid, une cérémonie marquant le soixante-dixième anniversaire de la fondation de l'UGTA. L'événement a été l'occasion de revenir sur les défis sociaux actuels et le rôle du syndicat dans le renforcement du front intérieur et le soutien à la trajectoire économique nationale.

Lors du début de sa prise de parole, M. Takdjout a rappelé que l'UGTA avait connu, « au cours des soixante-dix dernières années, des expériences tant positives que négatives, traversant plusieurs phases ». Il a insisté sur le fait que la phase actuelle est « la plus importante », centrée sur la réforme de plusieurs aspects de la société algérienne, notamment le développement économique et la prise en compte des problématiques des travailleurs. Il a cité les décisions prises depuis 2024 concernant les augmentations de pensions et de salaires, toutes destinées à améliorer les conditions de vie des travailleurs. Selon lui, le principal défi reste d'inciter les jeunes, en particulier, à



adhérer au syndicat. Il a exhorté ces derniers, même s'ils choisissent de ne pas y rester, à le faire « pour de nombreuses raisons, non seulement en termes de salaires, mais aussi pour l'impact positif sur le moral au travail ». Le secrétaire général a également abordé la question sensible de la retraite anticipée. Certains travailleurs revendiquent la possibilité de partir avant l'âge de cinquante ans. Pour M. Takdjout, « cela révèle un phénomène sociologique et il est nécessaire que des spécialistes mènent des études pour comprendre pourquoi, comme dans d'autres pays, certains travailleurs ne souhaitent pas continuer à travailler et réclament une

Par ailleurs, M. Takdjout a annoncé la tenue prochaine d'une réunion tripartite regroupant représentants du gouvernement, de l'UGTA et des organisations patronales. Plusieurs sujets y seront abordés, notamment le renforcement du dialogue social et l'élaboration d'une stratégie globale pour l'emploi et le développement économique, fondée sur le partenariat et l'intégration. Cette rencontre sera également l'occasion d'inciter les employeurs à appliquer les décisions de justice rendues en faveur des travailleurs. Lors de son intervention, le secrétaire général a souligné l'importance de cette réunion, qui n'a pas eu lieu depuis dix ans.

retraite anticipée ». Il a ajouté : « Il s'agit d'un sujet important, et cela ne peut se traiter sans une organisation capable de défendre les droits des travailleurs et d'améliorer leurs conditions au sein des institutions ».

Il a précisé que la première séance servira de réunion préparatoire pour définir l'ordre du jour et le format futur : sera-t-elle régulière et périodique ou ponctuelle, organisée selon les besoins ou sur des questions spécifiques ? Takdjout a indiqué que la réunion, initialement prévue la semaine dernière puis reportée, « abordera plusieurs questions relatives au marché du travail, à la relance économique et à l'ensemble des droits et obligations des travailleurs ». Il a insisté sur le fait qu'il exigera que les employeurs des secteurs public et privé respectent scrupuleusement les décisions de justice en faveur des travailleurs. Le secrétaire général a également exprimé sa profonde frustration face à la non-application persistante de ces décisions, dont il estime le nombre à plusieurs dizaines dans différents secteurs. « Cette situation est devenue une source de honte et un lourd fardeau, et ce sera l'une des principales raisons de ma démission de la direction du syndicat, si les circonstances m'y contraignent », a-t-il conclu.

Au-delà des frustrations et des défis, cette rencontre rappelle que le rôle de l'UGTA reste central dans le dialogue social et la défense des travailleurs, et que les prochaines initiatives, comme la réunion tripartite, pourraient marquer un tournant pour l'amélioration concrète des conditions de travail en Algérie.

Abir Menasria

M. AMAR TAKDJOUT, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UNION GÉNÉRALE DES TRAVAILLEURS ALGÉRIENS (UGTA), À ALGER16 :

«IL FAUT AVANCER DE MANIÈRE ÉQUILIBRÉE POUR QUE LES MESURES EN FAVEUR DES TRAVAILLEURS SOIENT EFFICACES»

Le mouvement syndical en Algérie est un pilier fondamental de la construction nationale. Dans ce sens, l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) est particulièrement influente dans notre pays. Elle joue un rôle essentiel dans la défense des acquis professionnels, la promotion de la stabilité sociale et le soutien global apporté aux travailleurs algériens.

Alger16 a eu l'honneur d'échanger avec son secrétaire général, Amar Takdjout. Il a abordé avec nous des questions clés et levé le voile sur divers points concernant les travailleurs algériens.

ENTRETIEN RÉALISÉ
PAR ABIR MENASRIA

Alger16 : D'abord, M. Takdjout, dites-nous comment comptez-vous renforcer la représentativité réelle des travailleurs, notamment dans le secteur privé et les nouvelles formes d'emploi ?

M. Takdjout : C'est avant tout une question de confiance. Il faut que les travailleurs sentent que leur engagement dans des structures ou organisations syndicales peut réellement leur apporter une plus-value. Qu'ils comprennent que leur participation active ne se limite pas à une formalité, mais qu'elle peut concrètement se traduire par de meilleurs droits, des services adaptés et une reconnaissance de leurs besoins spécifiques.

Le syndicalisme algérien souffre parfois d'un déficit d'attractivité auprès des jeunes. Quelle stratégie mettez-vous en place pour renouveler les cadres et les militants ?

La stratégie, c'est de montrer qu'on est un outil au monde du travail, un levier concret pour accompagner les travailleurs, défendre leurs droits et leur offrir une réelle plus-value.

Vous avez salué les orientations du projet de loi de finances 2026. Quelles garanties concrètes avez-vous obtenues pour que les travailleurs voient une amélioration tangible de leur pouvoir d'achat ?

Nous constatons déjà certaines améliorations, mais la question du pouvoir d'achat demeure très complexe. C'est un sujet que tous les gouvernements abordent depuis l'indépendance. Le pouvoir d'achat dépend à la fois du travail, de la relance économique, de la demande, ainsi que des discussions et débats autour de ces questions : Quelle est la contrepartie pour le travailleur ? Et quelle est la contrepartie pour l'économie ? Il faut donc avancer de manière équilibrée pour garantir que toute mesure en faveur des travailleurs soit soutenable et efficace.



PHOTO : ALGER16

Lors de votre participation à la Conférence internationale du travail, quels enseignements majeurs avez-vous tirés pour le modèle social algérien ?

Ce que je retiens de ma participation à l'Organisation internationale du travail, c'est que, même si j'ai eu la chance d'y participer à plusieurs reprises, cette fois au niveau international, certaines questions d'actualité se sont imposées, alors qu'elles ne sont malheureusement pas une priorité chez nous. Il s'agit notamment de l'intelligence artificielle, de la santé au travail et de la transition climatique. Ce sont des sujets essentiels, largement discutés par les syndicats et d'autres partenaires à l'étranger, mais ici, chez nous, on en parle peu, et pour certains cas, pas du tout.

A. Menasria

55^e ANNIVERSAIRE DE LA NATIONALISATION DES HYDROCARBURES INTENSES EFFORTS SONT MENÉS POUR LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS

La célébration, aujourd'hui, du 55^e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures intervient cette année dans un contexte particulier, marqué notamment par la détermination de l'Etat à poursuivre la réalisation de grands projets structurants de valorisation des ressources du pays, traduisant l'ambition grandissante d'édifier une économie diversifiée et émergente.

La célébration de cette date historique du 24 février 1971, marquant l'annonce de la nationalisation par le défunt président Houari Boumediène, survient au moment où d'intenses efforts sont menés pour la réalisation de grands projets dans les domaines de la transformation des hydrocarbures, du raffinage et de la pétrochimie, en vue de satisfaire les besoins du marché national et d'augmenter les capacités d'exportation. Ces projets structurants s'inscrivent pleinement dans la dynamique économique impulsée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à valoriser les ressources locales et à renforcer la position de l'Algérie sur les marchés internationaux et régionaux. La célébration de cette journée, qui reste mémorable pour le secteur pétrolier algérien, vient ainsi confirmer la justesse de la décision prise à l'époque, à savoir parachever le processus enclenché au lendemain de l'indépendance pour la prise de contrôle totale des richesses nationales afin de les mettre au profit du pays. Ce jour-là, l'Algérie récupérait 51% des intérêts des sociétés pétrolières



françaises concessionnaires opérant dans le sud du pays, ainsi que la totalité des champs gaziers en exploitation. La prise de contrôle des hydrocarbures est considérée par de nombreux spécialistes comme une étape décisive pour l'économie algérienne, permettant au pays de disposer des ressources financières indispensables à la mise en œuvre de sa politique de développement. Dès l'indépendance, l'Algérie avait misé sur le secteur des hydrocarbures en engageant une politique audacieuse d'investissement soutenu dans ce domaine stratégique, multipliant les projets d'exploration, de production, de liquéfaction et de transport. C'est dans ce sillage que fut créée, le 31 décembre 1963, la Société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures (Sonatrach), devenue depuis l'outil central de la politique énergétique du pays. Dans le cadre de cette vision stratégique, l'Algérie a réussi à bâtir une industrie pétrolière et gazière parmi les plus développées au monde,

devenant ainsi un fournisseur fiable et sûr à l'échelle internationale, tout en répondant aux besoins nationaux croissants. A travers sa politique de développement permanent de la production nationale d'hydrocarbures, le pays est parvenu à satisfaire la quasi-totalité de ses besoins énergétiques (carburants, gaz, électricité) et à atteindre l'autosuffisance en dérivés pétroliers.

DES MÉGAPROJETS EN COURS DE RÉALISATION

Ces réalisations sont le résultat d'intenses efforts et de programmes d'investissement déployés par le secteur des hydrocarbures, au fil des années, visant à accroître les capacités de production afin d'accompagner les besoins exprimés aussi bien au niveau national qu'international. Face aux enjeux d'avenir, l'Algérie a décidé de poursuivre ses efforts d'investissement pour augmenter ses capacités de production d'hydrocarbures, à travers un vaste programme de l'ordre de 60 milliards de dollars tracé par la compagnie nationale Sonatrach pour la période 2025-2029. Cet ambitieux programme

s'appuie sur l'attractivité du secteur énergétique national, qui suscite toujours l'intérêt des groupes internationaux, comme en témoignent les nombreux contrats de partenariat signés, illustrant la confiance renouvelée dans le potentiel algérien. Outre les projets de recherche, d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures, ce programme prévoit également la réalisation de plusieurs projets industriels majeurs de valorisation permettant d'augmenter le taux de transformation des hydrocarbures en produits à forte valeur ajoutée, de 32% actuellement à 50% à l'horizon 2029.

Dans ce cadre, le groupe pétrolier aspire notamment à développer ses activités pétrochimiques à travers la production de polypropylène et le lancement de l'unité de production de MTBE (méthyl tert-butyl éther), en plus du mégaprojet de phosphate qui permettra au pays de devenir l'un des plus grands exportateurs d'engrais. Parmi ces projets, figurent également la raffinerie de Hassi Messaoud, l'unité de vapocraquage du naphtha à Arzew, devant produire 1,2 million de tonnes supplémentaires d'essence, ainsi que l'unité de craquage du fuel à Skikda, qui produira du gasoil et du bitume. S'y ajoutent le complexe LAB Linéaire Alkyl Benzène à Arzew et le complexe de production d'éthylène à Skikda. Le lancement de grands projets miniers, notamment pour l'exploitation de la mine de fer de Gara Djebilet et le projet intégré de phosphate dans les wilayas de Tébessa et de Souk Ahras, vient par ailleurs appuyer cette ambition affichée de consacrer la souveraineté nationale dans divers secteurs stratégiques afin de hisser l'économie nationale au rang des pays émergents. Ces projets d'envergure, en phase de concrétisation, devront profiter, une fois opérationnels, à divers secteurs d'activité et contribuer à la diversification économique du pays.

APS

Le jour où l'Algérie a proclamé sa souveraineté économique

Vous réalisez ce que ça veut dire 55 ans ? Plus d'un demi-siècle depuis que l'Algérie a dit non à l'ingérence étrangère, non à la dépendance et oui à sa souveraineté. Le 24 février 1971, le pays a décidé que son sous-sol ne serait plus le terrain de jeu des compagnies étrangères. Les hydrocarbures appartiennent à l'Etat, au peuple algérien et à personne d'autre. Une décision audacieuse, courageuse, qui a pris de court tout le monde, surtout l'ancienne puissance coloniale. Et pourtant, cette nationalisation n'était pas un geste symbolique : c'était un acte stratégique, une affirmation que l'Algérie est maîtresse de son destin et capable de gérer ses ressources avec efficacité et vision. Il faut comprendre le contexte : juste après l'indépendance, le pays n'était pas encore stabilisé, les infrastructures étaient limitées, les investissements rares. Et malgré cela, l'Algérie fonde sa propre industrie gazière, intègre l'Opep dès le départ et commence à établir des règles que le monde devra respecter. Des contrats à long terme, des clauses précises, l'obligation pour les clients de payer les volumes commandés... autant de mesures qui allaient poser les fondations de sa crédibilité énergétique et de sa souveraineté économique. Et ce n'est pas qu'une histoire d'archives. Cette souveraineté, elle s'affirme encore aujourd'hui.

Pendant la décennie noire, quand beaucoup pensaient que l'Algérie allait plier sous la pression, le pays a continué à honorer ses engagements. Quand le marché européen a manqué de gaz après les crises en Ukraine et les explosions des gazoducs Nord Stream, qui a répondu présent ? L'Algérie. Avec ses infrastructures déjà solides et une industrie efficace, elle a assuré l'approvisionnement de ses partenaires historiques : la France, l'Espagne, l'Italie. Sans vaciller. Sans tergiverser. Elle a montré que la parole algérienne vaut, que son engagement est réel et que ses choix stratégiques sont fiables. Et c'est là toute la puissance de cette nationalisation. Ce n'était pas un simple geste administratif : c'était le fondement d'une souveraineté durable. L'Algérie a choisi de protéger ses ressources, d'affirmer son indépendance économique et de construire un outil national capable de négocier sur un pied d'égalité avec les grandes puissances. Aujourd'hui, ce choix se traduit par des contrats solides, par une industrie gazière compétitive et par une position stratégique sur le marché énergétique mondial. Mais posons-nous une question : combien de pays auraient eu le courage de dire stop, de reprendre leur patrimoine, de résister aux pressions extérieures et de construire leur indépendance ? Peu. Très peu.

L'Algérie l'a fait. Elle a mis son peuple au centre de ses choix, elle a transformé un héritage colonial en un levier de développement et d'influence. Et elle continue de le faire aujourd'hui, à chaque décision stratégique, à chaque contrat signé, à chaque investissement dans l'industrie nationale. Alors, lorsque vous entendez parler de la souveraineté énergétique, rappelez-vous de cette date, de ce geste audacieux et de ce que l'Algérie a construit depuis. C'est une histoire de courage, de vision et surtout de discipline. Le pays n'a pas seulement dit "nous décidons pour nous-mêmes" : il l'a prouvé à chaque étape, face aux crises, face aux menaces, face aux marchés internationaux. La nationalisation des hydrocarbures, 55 ans plus tard, n'est pas qu'un anniversaire : c'est une démonstration vivante de ce que signifie la souveraineté. L'Algérie a montré qu'un pays peut reprendre le contrôle de ses richesses, protéger son peuple, affirmer son indépendance et devenir un acteur fiable sur la scène mondiale. Et si vous regardez bien, chaque contrat signé aujourd'hui, chaque gaz livré à l'Europe, chaque investissement étranger sécurisé, n'est que la continuité de ce choix courageux pris il y a plus d'un demi-siècle. Une leçon de souveraineté que beaucoup devraient méditer.

G. S. E.

NATIONALISATION DES HYDROCARBURES

LES DÉFIS ÉNERGÉTIQUES DE L'ALGÉRIE



Vaste, stratégique et dotée de ressources naturelles abondantes, l'Algérie occupe une place centrale dans le développement économique régional et mondial.

L'Algérie, pays le plus grand d'Afrique avec plus de 2,3 millions de km², bénéficie d'une position géographique exceptionnelle au carrefour de l'Afrique, de la Méditerranée et du Moyen-Orient. Son territoire, combinant déserts, zones côtières et plaines fertiles, recèle d'importantes richesses naturelles : hydrocarbures, minéraux, terres agricoles et un potentiel solaire immense. Sa population jeune et dynamique constitue un levier majeur pour le développement national, tandis que son héritage culturel et historique renforce son attractivité internationale.

Grâce à ces atouts, l'Algérie s'est affirmée comme un acteur incontournable sur le marché énergétique régional. Le pétrole et le gaz représentent depuis plus d'un demi-siècle le moteur principal de son économie, influençant directement sa stabilité sociale et son rôle géopolitique.

LE FAMEUX FÉVRIER 1971

Neuf ans après l'indépendance, l'Algérie franchit une nouvelle étape majeure. Le 24 février 1971, à Hassi Messaoud, le président Houari Boumediene annonce la nationalisation des hydrocarbures. Cette décision vise à mettre fin à la domination des compagnies pétrolières étrangères sur l'exploitation des ressources nationales et à garantir à l'État algérien le contrôle majoritaire des activités liées au pétrole et au gaz. Cette mesure intervient dans un contexte international marqué par des tensions géopolitiques et une reconfiguration des rapports de force énergétiques. Elle consacre la volonté de l'Algérie de transformer son indépendance politique en indépendance économique, en

Les hydrocarbures occupent une place centrale dans l'économie mondiale. Pétrole, gaz naturel et produits dérivés influencent directement les équilibres économiques, les politiques publiques et la stabilité sociale de nombreux pays. En Algérie, cette réalité prend une dimension particulière depuis la décision historique de nationalisation du 24 février 1971, sous la présidence de Houari Boumediene, marquant un tournant décisif dans la construction de la souveraineté économique nationale.

reprenant la maîtrise de ses richesses stratégiques. Depuis la nationalisation des richesses énergétiques, les hydrocarbures se sont imposés comme la colonne vertébrale de l'économie algérienne. Les recettes issues du pétrole et du gaz constituent, depuis plus d'un demi-siècle, la principale ressource économique du pays et un levier déterminant pour la mise en œuvre des politiques publiques. Grâce à ces ressources, l'Algérie a pu engager d'ambitieux programmes de modernisation et de développement, transformant en profondeur son paysage économique et social. Les revenus énergétiques ont ainsi financé la construction de vastes infrastructures routières reliant le nord au sud et l'est à l'ouest du territoire, contribuant à désenclaver des régions entières. Ils ont permis l'édification de millions de logements, le renforcement des réseaux d'alimentation en eau potable et en électricité, ainsi que la réalisation de barrages, d'aéroports, de ports et d'établissements hospitaliers. Dans le domaine industriel, ces ressources ont soutenu la création de complexes sidérurgiques, pétrochimiques et mécaniques, posant les bases d'une industrialisation nationale. Plus récemment, face aux défis climatiques et démographiques, les investissements issus des hydrocarbures ont été orientés vers des projets stratégiques, notamment les unités de dessalement de l'eau de mer destinées à sécuriser l'approvisionnement en eau potable,

ainsi que le développement de filières minières considérées comme prioritaires dans la perspective de diversification économique. Les hydrocarbures ont également permis de soutenir les politiques sociales de l'État, qu'il s'agisse de subventions, de programmes d'emploi ou de soutien aux produits de première nécessité.

ENTRE HÉRITAGE ET AMBITIONS FUTURES

L'Algérie, riche de son histoire, de sa géographie et de ses ressources naturelles, a su faire de ses hydrocarbures un véritable levier de puissance nationale. La nationalisation de 1971, loin d'être un simple acte politique, a marqué le début d'une souveraineté économique affirmée. Elle a permis au pays de maîtriser ses ressources stratégiques et de financer des décennies de développement. Sonatrach, créée en 1963, devient après 1971 l'acteur central du secteur énergétique national. L'entreprise relève alors un défi de taille : remplacer les compétences techniques étrangères et structurer une industrie nationale intégrée. Au fil des années, Sonatrach développe l'ensemble de la chaîne de valeur : exploration, production, transport, raffinage et commercialisation. De grands projets voient le jour, notamment dans les complexes d'Arzew, Skikda, Hassi Messaoud et In Amenas. La production pétrolière et gazière augmente progressivement, tandis que le gaz naturel – notamment issu du champ de Hassi R'Mel – devient

un atout stratégique majeur pour l'Algérie, en particulier dans ses relations avec l'Europe.

Sonatrach symbolise aujourd'hui cette réussite : elle a permis à l'Algérie de structurer une industrie nationale complète, de créer des milliers d'emplois et de renforcer ses relations économiques et diplomatiques, notamment avec l'Europe.

L'Algérie illustre parfaitement que la richesse ne se mesure pas seulement en ressources naturelles, mais surtout en capacité à les gérer avec vision et anticipation. Le chemin parcouru depuis 1971 démontre que, lorsqu'elle conjugue souveraineté, planification et innovation, la nation algérienne peut transformer son potentiel stratégique en prospérité réelle et durable pour ses citoyens et pour les générations futures.

Dès lors, si les hydrocarbures ont indéniablement constitué le moteur du développement national, l'enjeu majeur réside aujourd'hui dans la transformation de cette richesse en un tremplin vers une économie plus diversifiée, résiliente et créatrice de valeur ajoutée durable.

Plus de cinquante ans après la nationalisation des hydrocarbures, l'Algérie fait face à un double défi : maintenir ses revenus énergétiques tout en préparant l'après-pétrole. La transition mondiale vers les énergies renouvelables et la réduction des émissions de carbone obligent les pays producteurs à adapter leurs stratégies.

Le pays sous la présidence de M. Abdelmadjid Tebboune mise désormais sur la modernisation du secteur, l'investissement dans les technologies, le développement du gaz comme énergie de transition et l'essor des énergies renouvelables, notamment le solaire, dont le potentiel est considérable dans le pays. Les hydrocarbures ont créé la route vers une économie forte, la planification, et les bonnes réformes permettront de la traverser.

Cheklat Meriem

RENCONTRE NATIONALE SUR L'ORIENTATION RELIGIEUSE FÉMININE

NÉCESSITÉ D'INTENSIFIER LES EFFORTS DURANT LE MOIS SACRÉ

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, a présidé dimanche l'ouverture d'une rencontre nationale dédiée à « l'orientation religieuse féminine » durant le mois sacré de ramadan, mettant l'accent sur l'importance d'intensifier les efforts afin de répondre à l'affluence croissante des fidèles dans les mosquées.

Organisée par visioconférence sous le thème « Le rôle de la guide religieuse dans le renforcement de la sensibilisation et de l'orientation durant le mois de ramadan », cette rencontre a été l'occasion pour le ministre de saluer le rôle central des guides religieuses et des enseignantes du Saint Coran dans la formation d'une génération attachée aux valeurs de modération et du juste milieu.

Soulignant la place prépondérante de la femme algérienne dans l'activité religieuse, M. Belmehdi a rappelé que le mois de ramadan représente « une étape spirituelle privilégiée »,



marquée par un fort engouement pour la mémorisation et la récitation du Coran, ce qui renforce l'importance du rôle des guides religieuses, notamment en matière de règles de la charia et de jurisprudence liées aux

femmes. Le ministre a également annoncé la création par le ministère de plusieurs espaces dédiés à la fatwa, accessibles via son site électronique, complétés par les bureaux centraux et de wilayas. Ces

dispositifs incluent des permanences spécifiques aux femmes, encadrées par des spécialistes, afin de permettre à chacune d'exprimer ses préoccupations en toute sérénité et sans gêne.

Au-delà du mois de ramadan, M. Belmehdi a rappelé que l'action des guides religieuses s'inscrit dans un rôle éducatif et social permanent. Elles contribuent à la diffusion des valeurs et principes moraux, au renforcement de la conscience religieuse et sociale au sein des écoles, des centres de réhabilitation et des établissements pénitentiaires pour femmes et mineurs, tout en participant à la cohésion familiale et à la sensibilisation contre les comportements négatifs, tels que le tabagisme et la consommation de drogues, en particulier chez les jeunes.

À travers cette initiative, le ministère réaffirme l'importance de l'engagement des femmes dans la transmission des valeurs religieuses et morales, faisant des guides féminines des actrices clés pour renforcer la spiritualité, l'éducation et la cohésion sociale tout au long de l'année.

Cheklat Meriem

MISE SUR LE MARCHÉ PROGRESSIVE DU POULET CONGELÉ

330 DA LE KG PENDANT LE RAMADAN

L'Office national des aliments du bétail (ONAB) a annoncé, dans un communiqué publié samedi, la mise en marché progressive de poulet congelé, au prix de 330 DA le kilogramme, en vue de garantir la disponibilité de cet aliment durant le mois de Ramadhan et de contribuer à la stabilité de ses prix, en soutien au pouvoir d'achat des citoyens.

En préparation pour le Ramadan, L'ONAB a mis en place un important inventaire de poulet surgelé, conformément aux instructions du Groupement logistique agricole (Agrolog).

L'introduction graduelle de ce produit alimentaire sur le marché a commencé, avec une première tranche d'environ 2 000 tonnes distribuées progressivement à travers divers canaux de distribution autorisés, à un tarif fixe de 330 DA par kilogramme.

En plus de proposer du poulet congelé sur le marché, l'ONAB s'assure aussi que du poulet frais est disponible chaque jour dans ses points de vente, pour assurer un approvisionnement constant et répondre aux exigences des citoyens durant tout le mois sacré. Dans ce contexte, l'Office a souligné que ses établissements commerciaux à Alger se trouvent à Zéralda-centre, Aïn Benian-centre, Hussein Dey-centre, Dar El Beïda-centre, Bentalha, Sidi Moussa, Birtouta, Birkhadem, Chéraga et également dans la nouvelle cité de Sidi Abdellah.

On retrouve également ses produits

dans les stands montés à l'occasion du mois de Ramadhan à l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV) situé à Aïn Benian, El Karia (Chéraga), Saïd Hamdine (Bir Mourad Raïs), Ruisseau, El Kettani, Bab Ezzouar et Rouiba. Ils sont aussi disponibles à la Société algérienne

des foires et exportations (SAFEX). L'ONAB, par le biais de cette démarche, "réitère son dévouement continu à garantir l'approvisionnement constant du marché domestique, à soutenir le pouvoir d'achat des citoyens et à participer à la stabilité des tarifs des viandes blanches pendant le mois

sacré du Ramadhan, tout en s'assurant de proposer des produits de qualité supérieure qui répondent aux exigences de la population". Cette opération vise à soutenir le pouvoir d'achat des citoyens tout en garantissant un approvisionnement régulier et des prix stables durant tout le mois sacré.

Amira Benhizia



ALGER16

RETROUVEZ VOTRE EDITION PAPIER CHEZ LES BURALISTES

LE PDF SUR NOTRE SITE : alger16.dz

JOURNAL OFFICIEL

LES MODALITÉS D'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES À BESOINS SPÉCIFIQUES FIXÉES

Le décret exécutif n°26-98 du 31 janvier 2026, fixant les modalités d'accessibilité des personnes à besoins spécifiques à l'environnement physique, social, économique et culturel, a été publié dans le dernier numéro du Journal officiel. Ce texte marque une avancée significative dans la consolidation des droits des personnes en situation de handicap et dans la promotion d'une société plus inclusive.

L'article 2 du décret stipule que les dispositions architecturales et d'aménagement des bâtiments et des lieux publics doivent répondre à des normes techniques susceptibles de les rendre accessibles aux personnes ayant des besoins spécifiques. Sont concernés les édifices abritant les institutions, les administrations, les établissements et services publics, les locaux à usage d'habitation, ainsi que les établissements scolaires, universitaires et de formation professionnelle. Le texte inclut également les lieux de culte, les espaces culturels, sportifs, touristiques et de loisirs, ainsi que les banques, les établissements financiers et les sociétés d'assurance. Le décret insiste également sur l'importance d'intégrer l'accessibilité dès les premières phases de planification. L'article 7 précise que les logements attribués



aux personnes ayant des besoins spécifiques, ainsi qu'aux familles prenant en charge une ou plusieurs personnes concernées, doivent être aménagés conformément aux normes techniques dès la conception et la réalisation, afin de garantir un accès facilité et sécurisé aux habitations. Par ailleurs, les voies réservées aux piétons doivent être adaptées pour assurer la circulation et la mobilité des personnes à mobilité réduite dans l'espace public. L'article 14 prévoit que les secteurs ministériels et les organismes concernés prennent les mesures nécessaires pour faciliter aux personnes atteintes d'un handicap

moteur l'acquisition d'un véhicule de tourisme neuf, aménagé et adapté à leur handicap, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur. Cette disposition vise à renforcer l'autonomie des bénéficiaires et à favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Le chapitre 3 du décret est consacré à l'accessibilité aux moyens d'information et de communication, soulignant la nécessité de garantir un accès équitable aux services et aux supports de communication. Le chapitre 4 prévoit la création d'une Commission nationale d'accessibilité des personnes ayant des besoins spécifiques. Présidée par le ministre

chargé de la Solidarité nationale ou son représentant, cette commission regroupe des représentants de plusieurs secteurs ministériels, d'organismes publics et d'associations actives dans le domaine du handicap. Elle est chargée de proposer des mesures destinées à améliorer la participation des personnes concernées à la vie sociale, professionnelle, économique, culturelle, sportive et récréative, ainsi

que d'élaborer des programmes et un plan de communication en matière d'accessibilité. À travers ce décret, les pouvoirs publics réaffirment leur volonté de faire de l'accessibilité un principe fondamental de l'aménagement du territoire et des politiques publiques. Ce texte constitue ainsi une étape importante vers la construction d'un environnement plus équitable, où les personnes à besoins spécifiques peuvent exercer pleinement leurs droits et participer activement à la vie nationale.

Cheklat Meriem

CNMA

UN NOUVEAU DISPOSITIF ASSURANTIEL POUR L'ACTIVITÉ AGRICOLE

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a mis au point un nouveau dispositif assurantiel pour l'activité agricole, dédié à la couverture des risques majeurs liés aux changements climatiques, principalement la sécheresse, a indiqué le directeur général de la CNMA, Cherif Benhabiles, dans une déclaration médiatique, précisant que ce mécanisme est conçu pour couvrir, dans sa première phase, la filière céréalière.

Dans un contexte où le dérèglement climatique n'est plus une projection théorique mais une réalité brutale pour les exploitations agricoles, la gestion du risque devient un levier stratégique, presque existentiel, pour la souveraineté alimentaire.

Cette annonce n'a rien d'anodin. La sécheresse, phénomène cyclique autrefois, est devenue structurelle. M. Benhabiles a fait savoir que ce nouveau dispositif, qui entre dans le cadre des orientations stratégiques du secteur agricole national, vise à créer un système intégré pour accompagner l'agriculteur, et ce, "en assurant les risques majeurs liés aux changements climatiques, en particulier le déficit pluviométrique à l'origine de la sécheresse", ajoutant que "ses principaux éléments ont été finalisés au début de l'année 2026". Le même responsable a souligné que ce nouveau produit assurantiel "longtemps attendu" sera destiné "dans sa première phase à assurer la filière céréalière dans toutes ses variétés, étant considérée comme une priorité

nationale dans le cadre de la préservation de la sécurité alimentaire". Il a assuré la totale disponibilité de la CNMA à accompagner la mise en œuvre de ce mécanisme "dès la finalisation du processus réglementaire mené par les autorités compétentes, notamment le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et celui des Finances, ce qui permettra de lancer cet important produit et offrir à l'agriculteur algérien la tranquillité nécessaire pour faire face aux aléas naturels et assurer la pérennité de la production agricole". S'exprimant sur la situation de l'assurance agricole en Algérie, M. Benhabiles a noté que la CNMA poursuit ses efforts, s'appuyant sur son expertise du marché, afin d'élargir l'adhésion des agriculteurs, notamment dans les filières stratégiques comme la céréaliculture, de généraliser la culture assurantienne et d'adapter les produits avec la nature des risques actuels, en plus du renforcement de l'accompagnement sur le terrain. De plus, la CNMA œuvre, selon son directeur général, à accélérer le rythme des indemnisations, considérées comme un outil central pour renforcer la confiance, en transformant l'assurance en un véritable moyen pour les agriculteurs à poursuivre l'investissement et la production. Par ailleurs, le même responsable a abordé les principaux résultats de la CNMA 2025, soulignant qu'elle a connu "une transformation qualitative des performances, avec une progression du chiffre d'affaires de plus de 12 % par rapport à 2024,

soutenu par l'accélération de la transformation digitale et la modernisation des services afin de garantir la transparence et la fluidité des transactions". En matière d'indemnisation, "elle a atteint plus de 8,1 milliards de DA durant l'année écoulée", a indiqué le DG, affirmant que la réduction des délais de remboursement dans les différentes branches d'assurance a permis aux assurés de rétablir rapidement leur équilibre financier et productif. Concernant les principaux axes de développement pour l'année 2026, M. Benhabiles a fait savoir que la CNMA travaille à moderniser les produits d'assurance, en développant des produits couvrant les risques climatiques majeurs, tout en poursuivant le travail de proximité pour consolider le principe d'intégration des services assurantiels avec les expertises techniques et les campagnes de sensibilisation préventive. De plus, un package de micro-assurance est en cours de lancement, selon le premier responsable de la CNMA, précisant qu'il s'agit des solutions d'assurance innovantes peu coûteuses, destinées aux petits agriculteurs et aux start-up et aux porteurs de micro-projets, offrant une couverture complète des risques. Ce volet inclusif est stratégique. Les petits exploitants et les jeunes porteurs de projets représentent le tissu vivant de l'agriculture nationale. Leur offrir des solutions accessibles, adaptées à leur capacité financière, revient à démocratiser la gestion du risque et à encourager l'entrepreneuriat rural.

G. S. E.

www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGERIE
SPORTS
SANTE
REGION'S
CULTURE
PUBLICITE

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHAIK 2022
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE**

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**DE L'AIN À L'ANP
LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET**

**L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE
DÉPASSE LES PRÉVISIONS**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »**

« C'EST LA RENTRÉE ! »

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS



Horaires de prières
(Alger et ses environs)

Fajr :	05h59
Dohr :	13h01
Asr :	16h56
Maghreb :	18h37
Icha :	20h03


 RAMADAN KAREEM

HADITH:

**D'après Anas
ibn Malik
(qu'Allah l'agrée),
le Prophète ﷺ a
dit :**

**« Prenez le repas
d'avant l'aube, car
il y a une
bénédiction en lui. »**

RAPPORTÉ PAR
AL-BUKHARI ET MUSLIM

LE PROPHÈTE IBRAHIM, ALAHI SALEM

1^{re} PARTIE

Le prophète Ibrahim (paix sur lui) est né à Babylone, en Irak, dans une terre où l'on fabriquait des idoles et où on les vendait, et le pire, c'est qu'on les adorait. Azar, le père d'Ibrahim, faisait partie de ceux qui adoraient les idoles et il était même l'un de ceux qui les fabriquaient.

Mais Ibrahim désapprouvait cela ; sa nature pure lui montrait que c'était une erreur. Il n'est pas logique qu'un être humain adore quelque chose qu'il a fabriqué lui-même, une pierre qui ne peut rien faire, qui ne peut ni apporter un bien ni repousser un mal, qui ne peut ni avancer ni retarder quoi que ce soit.

Azar était l'un des fabricants d'idoles et il demandait à Ibrahim, quand il était petit, de l'aider à les porter et à les vendre au marché. Alors Ibrahim marchait dans les marchés avec les idoles et disait : « Qui achète ce qui ne lui fait ni mal ni bien ? »

Ce qui faisait que les gens s'éloignaient de lui et personne n'achetait chez lui.

Ensuite, il les emmenait au fleuve, les posait et disait avec moquerie : « Buvez, buvez. » Cela montre qu'Ibrahim rejetait ces



comportements.
Il ne s'est pas contenté de désapprouver, mais il a commencé à réfléchir et à chercher un vrai

Seigneur qui mérite l'adoration. Il est sorti dans le vaste désert pour méditer sur cet univers immense et chercher le Créateur qui l'a façonné, qui a élevé le ciel sans piliers, qui a posé la Terre et l'a rendue stable, et qui a créé l'eau et l'air sans limite.

Il a vu les planètes et les étoiles et il a dit : peut-être que c'est cela. Mais quand elles ont disparu, il a dit : le vrai Seigneur ne disparaît pas. Il a vu le soleil et a dit : c'est Dieu. Mais quand il s'est couché, il a dit : c'est une créature comme moi. Ibrahim est resté dans le désert à regarder le ciel, à réfléchir et à méditer, espérant être guidé vers son Seigneur et atteindre, à la fin de ce rejet, la lumière.

Allah a guidé Ibrahim vers Sa connaissance en lui accordant la sagesse, en mettant la foi dans son cœur et en l'inspirant à utiliser la raison et la logique pour rejeter l'adoration des idoles et des astres. Il l'a alors fait prophète et messenger pour son peuple, afin de les faire sortir des ténèbres de l'ignorance et de la mécréance vers la lumière de l'unicité et de la foi.

À SUIVRE

Espace CUISINE



Le menu du jour

Ktayef algérienne

Les ktayef sont une pâtisserie algérienne et orientale à base de cheveux d'ange, de miel et de fruits secs. Elle se déguste le plus souvent pendant le Ramadan. La farce est traditionnellement composée d'amandes et de noix, mais l'on peut utiliser d'autres fruits secs tels que les noisettes ou les pistaches.

INGRÉDIENTS

500 g de cheveux d'ange du commerce
350 g de beurre fondu

Pour la farce :

300 g de fruits secs grossièrement moulus (amandes et noix ou autres)
30 g de sucre
1/2 c à c de cannelle en poudre
2 c à s d'eau de fleur d'oranger

Pour le sirop :

1 l d'eau
500 g de sucre
2 c à s d'eau de fleur d'oranger
2 c à s de miel



PRÉPARATION

Commencez par préparer le sirop, faites cuire le sucre et l'eau pendant 10 min. Hors du feu ajoutez le miel et parfumez à l'eau de fleur d'oranger. Laissez totalement refroidir avant de l'utiliser.

Défaitez les cheveux d'ange, les arrosez de 150 g de beurre fondu, laissez reposer quelques minutes.

Entre-temps préparez la farce en mélangeant tous les ingrédients. Réservez.

Montage : Vous avez le choix de faire des parts individuelles en utilisant des moules en silicone par exemple ou en métal. Ou alors, utiliser un plat à gratin ou un moule en silicone.

Beurrez généreusement votre moule. Étalez une couche de cheveux d'ange au fond, placez la farce au centre, recouvrez avec des cheveux d'ange.

Tassez avec la paume de la main. Arrosez abondamment avec le reste du beurre fondu.

Faites cuire au four à 200°C. Le temps de cuisson varie selon les moules utilisés.

Dès la sortie du four arrosez avec le sirop froid, laissez imbiber plusieurs heures avant de les déguster. Décorez avec des pistaches concassées ou d'autres fruits secs, selon le goût.

Vous pouvez aussi faire des parts individuelles préparées dans un moule en silicone



Astuce pour réussir cette recette

Vous pouvez faire cuire les ktayef à la poêle, il suffit de cuire la 1^{re} face (avec du beurre) puis de la retourner à l'aide d'une assiette (comme pour une omelette) et cuire la seconde face. Pour l'imbibage, procédez de la même façon.

Il existe 2 sortes de ktayef : ceux vendus frais mais qui ne se conservent pas longtemps (ce serait l'idéal pour l'élaboration de cette recette) ou ceux vendus sous vide qui se conservent plusieurs mois dans un endroit sec.

www.alger16.dz
f Alger16 quotidien



ALIMENTATION

REPRENEZ LES COMMANDES DE VOTRE SANTÉ

Entre chimie industrielle et quête d'authenticité, découvrez comment décrypter vos achats pour transformer votre cuisine en véritable bouclier protecteur.



Dans nos sociétés modernes, la majorité de nos achats s'effectue en supermarché. Si la diversité de l'offre est impressionnante, elle cache une réalité plus sombre : la disparition du conseil personnalisé au profit de produits standardisés, souvent trop gras, trop sucrés ou trop salés. Pour préserver son équilibre, il ne suffit plus de "manger de tout", il faut apprendre à choisir. Voici les détails essentiels pour passer du statut de consommateur passif à celui de "consommateur".

1. La Traque aux Aliments Ultra-Transformés (AUT)

Le détail le plus crucial pour votre santé est de repérer les AUT. Ce sont des produits qui ont subi d'intenses transformations physiques et chimiques.

- Le marqueur d'ultra-transformation : Si vous voyez des termes comme isolat de protéine, amidon modifié, huiles hydrogénées ou gomme xanthane, le produit est dénaturé.
- L'effet "Matrice" : L'industrie déconstruit les aliments pour les reconstruire. Résultat ? Le corps absorbe les calories trop vite, ce qui favorise le diabète et l'obésité.
- La solution : Privilégiez les aliments dits "monocomposants" (une pomme, un œuf, du riz).

2. Le Duel des Arômes : Terroir vs Laboratoire

Le texte initial le souligne : les arômes standardisés remplacent le goût du terroir.

- Arôme "naturel" : Attention, cela signifie simplement que la molécule existe dans la nature, pas qu'elle provient du fruit cité. Un arôme naturel de vanille peut provenir de copeaux de bois !

- Le choix de la qualité : Les labels comme l'AOP (Appellation d'Origine Protégée) garantissent que le goût provient du sol, du climat et d'un savoir-faire, et non d'une fiole de chimiste. C'est la seule façon de réduire votre palais.

3. Les Pièges du Marketing Visuel

Les industriels utilisent des codes psychologiques pour vous influencer :

- Le "Vert" et le "Kraft" : Utiliser des

emballages de couleur marron ou verte suggère un produit écologique ou sain, même si la composition est médiocre.

- L'emplacement oculaire : Les produits les plus rentables (souvent



transformés) sont placés à hauteur d'yeux. Les produits bruts ou moins chers sont souvent tout en bas ou tout en haut des rayons.

- La mention "Sans" : Un produit "sans gluten" ou "sans sucre" contient souvent plus d'additifs (épaississants, édulcorants) pour compenser la perte de texture.

4. Guide Pratique : La Méthode des 3V

Pour choisir vos aliments simplement, suivez la méthode scientifique des 3V :

1. Végétal : Faites la part belle aux plantes (80% de votre panier).
2. Vrai : Choisissez des aliments non transformés ou peu transformés.
3. Varié : Ne mangez pas toujours la même chose pour multiplier les types de micronutriments (vitamines et minéraux).

Tableau de bord : Comment comparer en un coup d'œil ?

Critère	Ce qu'il faut fuir	Ce qu'il faut viser
Liste d'ingrédients	Courte (1 à 4 ingrédients)	Longue (plus de 5 ou 6)
Sucre	< 5g pour 100g	> 15g pour 100g (hors fruits)
Sel	< 0.3g pour 100g	> 1g pour 100g
Additifs	Aucun	Plus de 2 additifs "E..."

Le Conseil de la Rédaction :

L'importance de la Saisonnalité
Pourquoi choisir des fruits et légumes de saison ? Au-delà du prix, c'est une question de densité nutritionnelle. Une tomate produite sous serre en hiver contient jusqu'à 70% de vitamines en moins qu'une tomate de plein champ en été. En respectant le cycle de la nature, vous offrez à votre corps ce dont il a besoin au moment où il en a besoin (plus de vitamines C en hiver, plus d'eau dans les fruits en été).

En résumé : Votre Caddie est votre première ordonnance médicale. En prenant le temps de lire, de comparer et de privilégier le "vrai", vous investissez sur votre santé à long terme.

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger

020 10 23 68

MONDIAL 2026

QUAND LAWRENCE VIBRE POUR LES VERTS ET LEURS FANS

À quatre mois du coup d'envoi de la Coupe du monde 2026, Lawrence, petite ville paisible du Kansas, se transforme en véritable épicerie du football mondial. Et pour cause : l'équipe nationale algérienne, les Fennecs, a choisi d'y établir son camp de base, au prestigieux Rock Chalk Park, le complexe sportif de l'université du Kansas, à seulement 15 minutes du centre-ville.



Cette annonce a suscité un enthousiasme inattendu dans toute la région. Lawrence ne se contente pas d'accueillir l'Algérie : trois autres géants du football ont également élu domicile dans la ville – l'Argentine, l'Angleterre et les Pays-Bas. « Attirer une seule équipe aurait déjà été un exploit, mais quatre ? C'est tout simplement incroyable pour notre région », confie Ruth DeWitt, responsable locale de l'organisation. La ville entière semble avoir pris un coup de jeune : commerces, hôtels et habitants se préparent à vivre le Mondial comme jamais auparavant. Les Fennecs résideront à l'hôtel Oread, tout proche de leur terrain d'entraînement. Le Rock Chalk Park, infrastructure de pointe, est doté d'une pelouse en herbe naturelle considérée par la Fifa comme « la meilleure qu'ils aient vue en Amérique du Nord ». Le stade peut accueillir 2 000 spectateurs assis et jusqu'à 6 000 personnes avec les collines environnantes, offrant la possibilité de suivre des séances ouvertes au public. Mais ce qui a véritablement impressionné la fédération internationale, ce sont les services annexes : salles de fitness ultramodernes, centres de récupération et logistique sportive de haut niveau, capables de gérer simultanément plusieurs équipes de classe mondiale. Sur place, l'ambiance est déjà électrique. Les habitants de Lawrence ont commencé à s'intéresser de près

aux Fennecs. Trung Turner, habitant de la ville, admet qu'il n'était pas fan de football avant l'annonce : « Je n'avais jamais vraiment suivi le sport, mais maintenant je vais les supporter à fond ! » Saly Hilm, commerçante locale, a décidé d'adapter son magasin pour accueillir les supporters algériens, prévoyant fanions, écharpes et drapeaux : « Nous voulons qu'ils se sentent chez eux et qu'ils sachent que nous sommes derrière eux. » Pour les joueurs, ce camp représente un véritable tremplin. Outre les infrastructures de pointe, l'équipe bénéficie d'un cadre idéal pour se concentrer et peaufiner sa préparation. Les entraîneurs peuvent organiser des séances tactiques sur un terrain parfaitement entretenu, alterner avec des exercices physiques dans des salles modernes et suivre les progrès grâce à un encadrement complet. L'objectif est clair : maximiser la performance sur le terrain tout en gardant les joueurs frais et motivés pour les matchs à venir. Lawrence, habituellement connue pour son université et ses terrains de basket-ball, se transforme désormais en ville du football. Chaque jour, les habitants viennent observer les entraînements depuis les collines, échangeant des encouragements et

prenant des photos. L'arrivée des Fennecs apporte également une dimension culturelle : les habitants se renseignent sur la cuisine algérienne, la musique et les traditions pour accueillir les supporters dans les meilleures conditions possibles. Même les médias locaux suivent avec attention chaque mouvement des Fennecs. KCTV5 a dépêché une équipe spéciale pour couvrir les préparatifs, soulignant la qualité exceptionnelle du camp et l'excitation générée par la présence de l'Algérie aux côtés de géants comme l'Argentine et l'Angleterre. Les habitants sont prêts à vibrer avec chaque entraînement, chaque exercice, chaque moment où les joueurs peaufinent leur tactique. À Lawrence, le rêve des supporters algériens devient réalité bien avant le coup d'envoi de la Coupe du monde. Entre infrastructures de classe mondiale, encadrement parfait et ferveur locale, les Fennecs disposent de tous les atouts pour faire sensation sur le terrain. Le compte à rebours a commencé et, dans cette petite ville du Kansas, chaque séance d'entraînement est déjà vécue comme une promesse de gloire. Les regards du monde seront bientôt tournés vers eux, et les Fennecs semblent prêts à répondre présents.

G. Salah Eddine

FICHE

Lawrence (ville de l'Etat du Kansas)
– Ville universitaire du centre des États-Unis

Population : environ 100 000 habitants, accueille l'université du Kansas (KU), pilier du développement sportif local. C'est une ville réputée pour son engagement culturel et sportif, notamment grâce aux infrastructures universitaires.

Rock Chalk Park – Complexe sportif.

Localisation

Adresse : 6100 Rock Chalk Drive, Lawrence, Kansas.

À environ 15 minutes à l'ouest du campus de l'université du Kansas, inauguré en 2014, fruit d'une collaboration entre la ville et l'université. Complexe multisports de haut niveau pour les programmes universitaires. NCAA et les événements régionaux.

Infrastructures principales

Stade de football (soccer) :

Capacité : 2 500 places assises, jusqu'à 6 000 spectateurs avec les collines autour.

Pelouse : gazon naturel reconnu par la Fifa comme l'un des meilleurs en Amérique du Nord.

Vestiaires, salles de soins, équipements pour entraîneurs et presse.

Complexe multisports :

Pavillon sportif avec salles de fitness, basket-ball, volley-ball.

Stade d'athlétisme homologué IAAF.

Centres de tennis et baseball/softball.

Zones d'échauffement et récupération des joueurs.

Parking et accès facile depuis les routes principales (I 70, US 40).

Soutien logistique complet pour les équipes internationales.

Lawrence et Rock Chalk Park

Choisie comme camp de base officiel de l'équipe nationale algérienne.

Installation idéale pour l'entraînement, la récupération et la préparation des matchs.

Proximité du lieu de compétition à Kansas City

Seules 17 villes sélectionnées par la Fifa comme sites de base pour les équipes internationales.

Détails du camp des Verts

Équipe : équipe nationale masculine d'Algérie, les Fennecs.

Hébergement : hôtel Oread Hotel, à proximité du campus de KU.

Entraînements : sur la pelouse principale de Rock Chalk Park.

Capacité du stade : 2 500 places assises, 6 000 spectateurs pour entraînements ouverts.

Soutien logistique : vestiaires modernes, salle de soins, récupération physique, salle vidéo et presse.

Impact culturel : la ville et ses habitants se préparent à accueillir les supporters algériens.

Enjeux sportifs : préparer les Fennecs pour la phase de groupes et les matchs à Kansas City.

GYMNASTIQUE/COUPE DU MONDE

Kaylia Nemour remporte la médaille d'argent de la poutre



La gymnaste algérienne Kaylia Nemour a remporté une médaille d'argent en Coupe du monde 2026 de gymnastique artistique qui se déroule à Cottbus (Allemagne), après sa deuxième place dans l'agrès de la poutre, dont la finale a été disputée dimanche dernier. La jeune internationale de 19 ans a obtenu la note 13.833. Elle avait dominé les qualifications de cet agrès, terminant à la première place avec une note de 14,600, devant la Russe Milana Kaiumova (13,866) et l'Allemande Marie Quaa (13,400).

Aux barres asymétriques, qui représentent sa spécialité de prédilection, la championne olympique en 2024 a réussi un nouveau mouvement qui a été intégré au Code de pointage, sous l'appellation "Nemour 2".

Après cette manche allemande, le circuit mondial fera escale successivement à Bakou (Azerbaïdjan), Antalya (Turquie), Le Caire (Égypte) et Osijek (Croatie), pour s'achever finalement à Doha (Qatar), du 14 au 18 avril.

LE CR BELOUZDAD SOUMIS À UNE PROCÉDURE DISCIPLINAIRE INTERNE

RAMOVIC, UN PAS DE PLUS VERS LA SORTIE ?

Le coach allemand du CR Belouizdad est de plus en plus poussé vers le départ. Alors qu'il essuie quasi régulièrement la colère des supporters qu'il gagne ou qu'il perde, et qu'il est déjà suspendu par la ligue nationale, voilà que son club annonce, à son tour, des mesures disciplinaires à son encontre.

C'est connu de tous : la lune de miel entre le coach allemand du CR Belouizdad, Sead Ramovic, et la direction du club, relève depuis longtemps de l'histoire ancienne. Après avoir prolongé son bail avec l'ancienne direction que dirigeait l'ex-président Rabehi, le désamour s'est vite installé avec les responsables successifs qui ont suivi. Y compris visiblement avec l'actuel président. En effet, si ce dernier ne s'est jamais ouvertement exprimé sur ce sujet, encore moins avoir pris une

quelconque position en faveur de ce départ vers lequel tout le monde semble pousser, n'empêche qu'il n'est pas intervenu non plus pour manifester le moindre soutien à son coach. Il faut dire que les derniers événements survenus lors des dernières rencontres face à la JS Kabylie, au stade du 5-Juillet à Alger, et aux Singida Black Stars en déplacement, n'ont pas été sans conséquences pour l'Allemand, indexé de comportements inappropriés vis-à-vis de la galerie. Non seulement ses relations se sont davantage dégradées avec les supporters du club, mais en plus, il devra faire avec cette lourde sanction de la ligue, prononcées à son encontre, et qu'il continue de purger avant d'espérer retrouver le banc de touche. Si seulement ça se limitait à ça ! En effet, le CRB a annoncé à son tour, avant-hier, à travers un communiqué officiel diffusé sur ses réseaux, avoir convoqué son entraîneur pour se présenter devant la commission interne de discipline.

«Basé sur ce que prévoit le règlement intérieur du club et ce qui a été enregistré lors du match contre Singida de Tanzanie, comptant pour la 5e journée de la phase des groupes de la Coupe de la Confédération, ainsi que lors du match contre la JSK, comptant pour la 15e journée de la Ligue 1, l'entraîneur Saed Ramovic a été traduit devant le conseil de discipline du club pour s'expliquer sur les situations enregistrées »,

annonce en prélude le communiqué. Et de poursuivre que «la direction du club assure que l'intérêt du club reste au-dessus de toute considération, dans le cadre du respect mutuel, et la préservation de l'honneur de tous les sociétaires du club». La direction promet en outre de continuer «à veiller sur l'exemplarité et le respect de la réglementation interne qui demeure une des bases essentielles dans la gestion du club et la sauvegarde de sa place dans les compétitions nationale, et continentale». Mais le communiqué ne mentionnera, nulle part, les conclusions de la commission. «L'annonce d'éventuelles décisions se fera au moment opportun, après arrivée à terme des procédures organisationnelles d'usage», a conclu le document diffusé. Ce n'est pas dit clairement, mais il paraît bien que la direction du club hésite encore à trancher sur l'avenir de son coach. Car en dépit de sa contestation par la rue, son renvoi risque de contrarier sérieusement le club, et sur le plan financier (éventuelle indemnisation), et sur le plan sportif, sachant que le club reste engagé sur trois fronts (Championnat, Coupe d'Algérie et Coupe de la CAF). Et il n'est pas tout dit qu'un éventuel changement du staff technique ne chamboulera pas l'ambiance au sein du club. C'est sans doute le dilemme qui fait encore hésiter la direction du club à trancher.

Djaffar C.

LIGUE 2/LA 21^E JOURNÉE ÉTALÉE DU 25 AU 28 FÉVRIER

Le choc JS El Biar – USM El Harrach cristallise l'attention

pour les deux équipes, et même pour le troisième de ce groupe, appelé à participer également aux play-offs en fin de saison, cela dit pour la course à la première place, il est clair que les choses seront tranchées très probablement dès ce samedi au vu du classement des deux formations. En plus clair, l'USM El Harrach n'a que cette occasion directe pour tenter de se relancer dans la course au titre. Et encore ! Car même en cas de victoire, la JS El Biar lui prendrait toujours trois points d'avance. Mais ça resterait à ce moment là jouable. Mais il serait vraiment très compliqué d'espérer quoi que ce soit, si la JS El Biar venait à gagner le duel de samedi. Elle accentuerait alors son avance à 10 points sur le deuxième, l'USMH, et à 17 points sur l'actuel troisième, le RCK, qui totalise 36 points. Autant le dire, pour l'USM El Harrach, c'est ce week-end ou jamais. C'est dire toute l'importance de cette rencontre qui, malheureusement, devra se jouer à huis clos. Eh oui ! C'est le cauchemar qui

dure pour El Biar depuis le début de la saison. Un véritable paradoxe pour cette équipe qui, malgré tout, domine le groupe Centre-Ouest de long en large.

EXPLOSIF DUEL CA BATNA – US BISKRA À L'EST ÉGALEMENT

Dans le groupe Centre-Est, où le nouveau leader, le CABatna, mène désormais la cadence, la situation s'annonce plus serrée et les premières places encore loin d'être tranchées. En effet, entre le leader, le CABatna (1er, 41 points), et le deuxième, l'US Biskra (2e, 40 points), qui n'est autre que son adversaire du week-end, ce vendredi, à l'occasion de cette 21e journée, il n'y a qu'un tout petit point qui sépare les deux équipes. Ce qui veut dire que tout reste possible. Le CABatna, bien qu'il jouera chez lui, n'est pas du tout à l'abri d'un passage à côté qui risquerait de lui coûter tout simplement son trône. Mais il est certain qu'il fera tout pour ne pas louer cette

occasion afin d'allonger son avance sur ce sérieux concurrent pour le titre. Mais attention, dans ce groupe, Biskra est loin d'être la seule à donner des soucis au CAB. En effet, l'US Chaouia (3e, 38 points), la JS Djijel (4e, 37 points), ou encore le MO Béjaïa (5e, 36 points) sont également loin d'être déjà écartés de la course. En cas de nul à Batna, et de meilleurs résultats de ces poursuivants, les écarts pourraient bien se resserrer davantage en tête du classement. Mais c'est certain que l'explication de la semaine, ce sera ce CAB – USB qui drainera certainement la grande foule, au stade du 1er-Novembre de Batna. Le spectacle n'aura que plus d'éclats avec la programmation en nocturne de la rencontre.

Djaffar C.

La 21e journée de la Ligue 2, qui s'étalera de demain mercredi jusqu'à samedi 28 février, risque de constituer un tourment dans la course à l'accession dans les deux groupes. Hasard du calendrier, les deux leaders sont appelés à jouer, à l'occasion, leurs dauphins au classement. Dans le groupe Centre-Ouest, le compte à rebours est déjà enclenché autour de ce duel intense en perspective qui réunira le premier, la JS El Biar (1er, 50 points), à son poursuivant immédiat, l'USM El Harrach (2e, 44 points) au stade Abderrahmane-lbrir. Ce sera certainement chaud comme opposition. Pour la JS El Biar, avec ses six points d'avance, une défaite signifierait tout simplement une confirmation définitive de sa suprématie dans ce groupe, avant de prendre, une bonne fois pour toutes, le large vers la consécration finale, même s'il en reste encore des journées à jouer. Chez les banlieusards de l'USM El Harrach, c'est là un match à six points qu'il faudra gagner par tous les moyens. Une victoire les ferait avancer au classement autant qu'elle retarderait la JS El Biar dans cette quête au titre. Si le jeu pour l'accession reste ouvert

USM EL HARRACH

Les banlieusards distingués meilleur public de l'aller

La Ligue nationale de football amateur a désigné le public harrachi comme la meilleure galerie de la phase aller dans le groupe centre-ouest. La LNFA a décerné cette distinction aux Harrachis, en fin de semaine dernière, en marge du match comptant pour la 20e journée qui avait mis aux prises l'USMH avec le CR Témouchent, au stade Arezki-Mouloud. C'est le président de la Ligue 2 en personne, Ahmed Kharchi, qui a remis le présent au clan des Jaune et Noir, tout en lui présentant ses félicitations et encouragements. «Cette distinction du public de l'USM El Harrach est une récompense à l'évaluation qui a touché toute la phase aller de ce groupe Centre-Ouest du championnat de Ligue 2, durant laquelle il a fait preuve de comportements corrects et civilisés, assortis d'un grand esprit sportif, en se montrant constant dans le soutien de son équipe, et du respect de l'adversaire», commente la LNFA, auteure de l'initiative.

D. C.

**PROGRAMME
GROUPE CENTRE-OUEST
Mercredi 25 février (15h00)**
US Béchar Djedid - MC Saïda

Samedi 28 février (15h00)
JSM Tiaret - JS Tixeraine
WA Tlemcen - WA Mostaganem
CR Témouchent - RC Kouba
ESM Koléa - CRB Adrar
RC Arbaâ - ASM Oran
JS El Biar - USM El Harrach (huis clos)
NA Hussein Dey - GCR Mascara

**GROUPE CENTRE-EST
Vendredi 27 février (15h00)**
JS Bordj Menaiel - HB Chelghoum Laid (huis clos)
NRB Teleghma - IB Khemis El Khechna
NRB Beni Oulbane - CR Beni Thour
USM Annaba - US Chaouia
MO Béjaïa - MO Constantine
NC Magra - JS Djijel
AS Khroub - MSP Batna (22h00)
CA Batna - US Biskra (22h00)



BRUXELLES - La Commission européenne a déclaré dimanche dernier attendre des Etats-Unis qu'ils respectent leur accord commercial avec l'UE, alors que le président américain Donald Trump a annoncé vouloir augmenter les droits de douane après le revers infligé par la Cour suprême à sa politique commerciale agressive.

EL-QODS occupée - Les forces d'occupation sionistes ont pris d'assaut, dimanche soir, la ville de Téqoa, au sud-est de Beit Lahem, en Cisjordanie occupée, déployant un nombre important de leurs troupes à travers les quartiers, a rapporté l'agence de presse Wafa.

MASCATE - Le ministre omanais des Affaires étrangères, Badr al-Busaidi, a confirmé dimanche que des pourparlers entre les Etats-Unis et l'Iran se tiendraient jeudi prochain à Genève sur le dossier du nucléaire.

KATMANDOU - Dix-huit personnes, dont un ressortissant étranger, sont mortes hier matin lorsqu'un bus de passagers dépendant de Pokhara à Katmandou a plongé dans la rivière Trishuli dans le district de Dhading, dans le centre du Népal, selon les autorités locales.

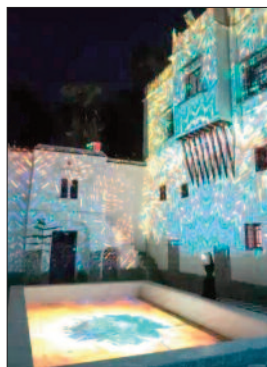
NEW YORK - Frappée par une violente tempête de neige, la ville s'est immobilisée et les autorités ont interdit les déplacements jusqu'à hier dans la ville la plus peuplée des Etats-Unis et mobilisé d'importants moyens face aux perturbations majeures attendues.

MUSÉE DU BARDO OUVERTURE DU MAPPING FESTIVAL ALGERIA

Le Mapping Festival Algeria s'est ouvert samedi soir au Musée national du Bardo à Alger, offrant au public une expérience artistique innovante dans le domaine des arts numériques, où la beauté et l'esthétique du patrimoine architectural algérien sont mises en valeur à travers des techniques visuelles immersives.



dans la valorisation du patrimoine. Il a rappelé que les expositions organisées ces dernières années dans les établissements muséaux traduisent une orientation stratégique vers un musée contemporain, ouvert et interactif. Selon lui, l'accueil de cette manifestation ne relève pas d'une simple célébration d'un art contemporain, mais reflète une nouvelle approche culturelle qui considère le patrimoine comme une mémoire vivante, ouverte au dialogue et à la réinterprétation grâce aux outils créatifs de notre époque. Il a mis en avant la dimension immersive de l'événement, qui propose une relecture de l'architecture historique et des collections du musée, notamment celles liées aux périodes préhistoriques et aux fonds ethnographiques, dans une interaction féconde entre mémoire et technologie. De son côté, l'ambassadrice du Canada a salué l'organisation de



cette manifestation qu'elle a qualifiée d'importante, soulignant la rencontre harmonieuse entre imaginaire, patrimoine architectural et innovation technologique. Elle a exprimé le souhait que ce festival devienne une tradition annuelle durable, contribuant à l'essor d'une industrie culturelle solide et pérenne. Elle a également mis en exergue l'importance du choix du Canada comme invité d'honneur, à travers la participation de créateurs spécialisés dans le mapping, estimant que cette initiative élargit les perspectives de partenariat et ouvre la voie à de futurs projets communs renforçant les échanges culturels et créatifs entre les deux pays. Pour sa part, le directeur du festival, Samy Lamouti, a indiqué

que l'événement est organisé par la start-up AVEE, spécialisée dans le cinéma et les activités culturelles. Cette jeune entreprise ambitionne de créer des espaces d'échanges artistiques et de renforcer la coopération culturelle, en lançant le premier festival algérien dédié à l'art du mapping comme étape qualitative pour soutenir et développer ce domaine en pleine expansion.

Le festival offre ainsi au public, qu'il soit spécialiste ou amateur, une immersion visuelle inédite exploitant le cadre symbolique du Musée du Bardo pour présenter les œuvres de créateurs algériens et canadiens, favorisant un dialogue culturel et cognitif enrichissant. Le programme comprend également l'organisation de master class au profit de plus d'une centaine de stagiaires, en partenariat avec l'École des beaux-arts, afin de permettre aux participants de bénéficier d'expertises académiques et professionnelles spécialisées.

À l'ouverture, une performance artistique innovante a été présentée, mettant en lumière l'architecture du musée à travers les arts numériques et les techniques du mapping. Cette création contemporaine, tout en préservant l'identité historique du lieu, lui a conféré une dimension esthétique renouvelée, suscitant l'admiration et la curiosité du public présent.

Cheklat Meriem

APRÈS LA MORT D'UN MAURITANIEN DANS UN COMMISSARIAT DE POLICE

MANIFESTATIONS À PARIS POUR RÉCLAMER «JUSTICE»

Plus d'un millier de personnes ont manifesté, samedi dernier à Paris, pour réclamer "justice", plus d'un mois après la mort d'un ressortissant mauritanien dans un commissariat de police dans la capitale française.

"Nous avons voulu faire cette manifestation pour avoir des explications et réclamer justice aux policiers qui ont tué froidement El Hacen Diarra", a déclaré un cousin de la victime, Moussa Diarra, au départ de la manifestation qui a rassemblé 1.200 personnes selon la police, cité par des médias.

Le cortège s'est élané, précédé d'une banderole réclamant "justice et vérité pour El Hacen Diarra, assassiné par la police". Le Mauritanien de 35 ans est mort dans la nuit du 15 au 16 janvier durant sa garde à vue, après avoir été interpellé au pied de son foyer de travailleurs.

Une vidéo tournée par un voisin montre deux policiers, dont l'un, à genoux, donne deux coups de poing en direction de

l'homme, qui se trouve au sol.

Cinq jours après les faits, le parquet de Paris avait annoncé l'ouverture d'une information judiciaire pour "violences volontaires ayant entraîné la mort par personne dépositaire de l'autorité publique".

Lundi dernier, l'avocat de la famille a annoncé le dépôt d'une nouvelle plainte, pour "destruction de preuves", dénonçant l'absence d'images provenant des caméras-piétons des policiers intervenus - des petites caméras fixées sur la poitrine des agents.

Le parquet avait indiqué que ces caméras, que doivent porter sur eux les policiers, "n'étaient pas fonctionnelles, du fait, selon eux, de la décharge de leur batterie, ce qui a été vérifié par l'officier", sans plus de précisions sur les fonctions de cet officier. Un rassemblement en son hommage a eu lieu le 18 janvier dernier et une autre marche avait rassemblé des milliers de personnes, le 25 janvier dernier.

MOSQUÉE AL-AQSA PRÈS DE 50 000 FIDÈLES PALESTINIENS ACCOMPLISSENT LES PRIÈRES D'EL-ÏCHA ET DE TARAWIH

Environ 50 000 fidèles palestiniens ont accompli les prières d'El-Ïcha et de Tarawih à la mosquée Al-Aqsa, à El-Qods occupée, dimanche soir, malgré les restrictions et les mesures strictes imposées par les forces d'occupation sionistes, a rapporté l'agence de presse Wafa.

Dans un communiqué repris par Wafa, le gouvernorat d'El-Qods occupée a déclaré que "des dizaines de milliers de Palestiniens se sont rassemblés à la mosquée Al-Aqsa pour prier dans une atmosphère de recueillement, malgré les points de contrôle militaires et les contrôles d'identité installés par les forces d'occupation".

Il a rappelé, dans ce contexte, que les forces d'occupation ont renforcé, à l'occasion du mois sacré de Ramadan, leur présence à El-Qods occupée et dans ses environs, ainsi qu'aux abords de la mosquée Al-Aqsa, afin de limiter l'accès des fidèles. Plus de 300 habitants palestiniens résidant à El-Qods occupée ont reçu, ces derniers jours, l'ordre d'interdiction d'entrer dans la mosquée Al-Aqsa pendant le mois sacré de Ramadan, a rappelé Wafa.

SAID AYACHI, PRÉSIDENT DU COMITÉ DE SOUTIEN ET DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI, À LA CHAÎNE II :

«50 ANS DE RÉSISTANCE DU PEUPLE SAHRAOUI POUR L'APPLICATION DU RÉFÉRENDUM D'AUTODÉTERMINATION»



Nous sommes à quelques jours de la célébration du 50e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraoui et démocratique (RASD), le 27 février 1976, par le front Polisario après le retrait de l'Espagne du territoire du Sahara occidental. Cela fait donc cinq décennies que le peuple sahraoui continue à résister et aspire à son autodétermination conformément au droit

international.

Invité hier par la Chaîne II de la Radio algérienne, M. Saïd Ayachi, président du Comité de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui, a souligné : «Comme vous le savez, le dossier est entre les mains des Nations unies et la dernière résolution du Conseil de sécurité, la 26-97, continue de reconnaître le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. » Il précise que ce même droit

international « reconnaît à tous les peuples colonisés le droit de choisir librement leur destin à travers un référendum d'autodétermination ». M. Ayachi rappelle aussi que c'est sur la base du principe du référendum d'autodétermination que le Front Polisario, unique représentant légitime du peuple sahraoui, a signé, en septembre 1991, l'accord sur le cessez-le-feu.